## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU H

EXTRAIT DU REGISTR Publié le 26/01/2024 ERAT DU CONSEIL CD: 074-247400682-20240116-2

Envoyé en préfecture le 26/01/2024

Reçu en préfecture le 26/01/2024

Publié le 26/01/2024

ID: 074-247400682-20240116-2024\_005-DE

Nº 2024-005

## **OBJET:**

Tourisme – Approbation du budget primitif 2024 de l'OTVA

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 10 janvier 2024

Présents:

Mmes BUET Emmanuelle, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote:

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Recu en Préfecture

Le:.....

Publié ou notifié

Le:.....

Procurations ont été données par :

- BERNAZ Célia à VUAGNOUX Jean-Louis,
- MUFFAT Jean-François à TROMBERT Fabien.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaire le budget primitif 2024 de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps, tel qu'il a été voté par son comité de direction réuni le 20 décembre 2023. Il souligne que ce budget a été établi sur la base d'une participation de la CCHC d'un montant identique à celui versé en 2023, soit 415 000 €.

## Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- · à l'unanimité,
- approuve le budget primitif 2024 de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps tel qu'il lui a été présenté,
- décide de verser, pour 2024, une participation de 415 000 euros à l'OTVA.
- charge Monsieur le Président ou son représentant des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance Gérald LOMBÁRD